

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR « SYSTEMES NUMERIQUES »

II - Calendriers des épreuves - Session 2017

| EPREUVES | DATES | HORAIRES |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Epreuves écrites | | |
| E3 - Mathématiques (2) | Mardi 9 mai 2017 | De 14h00 à 17h00 (2) |
| E1 - Culture Générale et Expression (1) | Mercredi 10 mai 2017 | De 14h00 à 18h00(1) |
| E4 - Etudes d'un système numérique et d'informatique | Judi 11 mai 2017 | De 10h30 à 16h30 (1) |
| Epreuves orales et pratiques | | |
| E.2 - Anglais (seulement pour les candidats individuels inscrits, CCF pour les autres) | Entre le 3 et le 5 mai 2017 | |
| E 5 - Intervention sur un système numérique et d'information (seulement pour les candidats individuels inscrits, CCF pour les autres) | Le mardi 23 mai 2017 à partir de 08h30 | |
| E61 - Rapport d'activité en entreprise | Du mardi 6 juin 2017 au vendredi 9 juin 2017 | |
| E62 - Projets Techniques | Du lundi 12 juin 2017 au vendredi 16 juin 2017 | |
| EF1 - Langue vivante étrangère 2 | Pour l'académie de Rennes Première semaine de mai 2017 | |

- (1) Aucune sortie de salle n'est autorisée avant la fin de la 2^{ème} heure de composition.
(2) Aucune sortie de salle n'est autorisée avant la fin de l'épreuve.

- **E 5 - Intervention sur un système numérique et d'information :**

Pour les candidats non scolarisés et les candidats du CNED : 1 mois avant l'épreuve, les candidats concernés devront prendre rendez-vous avec le chef de travaux du centre d'épreuve qui figurera sur la convocation.

- **Epreuve professionnelle de synthèse :**

a) **Pour les candidats en centre de formation**

E6.1 : Rapport d'activité en entreprise : date limite de dépôt des dossiers : **le mercredi 10 mai 2017** (le cachet de la poste faisant foi) dans le centre d'oral de cette épreuve en **2 exemplaires**.

E6.2 : Projets Techniques : date limite de dépôt des dossiers : **le mercredi 10 mai 2017** le cachet de la poste faisant foi dans le centre d'oral de cette épreuve en **2 exemplaires**.

b) **Pour les candidats individuels ou inscrits en centre de formation à distance session 2016-2017**

E6.1 : date limite de dépôt des dossiers (en 2 exemplaires) : **le mercredi 10 mai 2017** (le cachet de la poste faisant foi) dans le centre d'oral de cette épreuve.

E6.2 retrait des dossiers support pour cette épreuve à partir **du mercredi 10 mai 2017** dans le centre d'épreuve orale. Les candidats se présentent avec le dossier (en deux exemplaires) le jour de l'épreuve.

Les centres d'épreuves seront précisés sur les convocations que vous recevrez par l'intermédiaire :

- de l'établissement ou par le centre de formation pour les candidats scolarisés (en formation) 2016–2017
- à domicile au plus tard 15 jours avant les épreuves pour les candidats individuels ou en formation par correspondance

- Date de publication des **résultats** sur Internet : **lundi 3 juillet 2017 à partir de 16h00**.

Consultation des résultats par internet à l'adresse suivante :

<http://publires.ac-rennes.fr>

Chaque candidat a la possibilité de consulter ses notes (rubrique « consultation des notes » en haut à droite de l'écran). Indiquer le numéro de matricule qui figure sur la convocation et la date de naissance en respectant le format JJ/MM/AAAA.

AUCUNE INFORMATION RELATIVE AUX RESULTATS NE SERA TRANSMISE PAR TELEPHONE